

Pandémie de coronavirus (Covid-19)

Le monde entier est touché par une pandémie dû à un coronavirus, le Covid-19. Le Conseil Fédéral a édicté ce vendredi 13 mars de nouvelles règles visant à faire face à cette pandémie, pour freiner la propagation de celle-ci dans notre population, pour protéger les groupes à risque et pour assurer que notre système sanitaire puisse traiter les personnes atteintes de manière sévère et voire critique. Pour cela, les mesures prises visent à augmenter l'éloignement social pour limiter le plus possible la contamination de notre population par ce virus. Les règles sont disponibles sur le site de l'OFSP :

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov.html>

Le comité de la FFA a pris connaissance de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures édictées.

Ainsi, nous appelons tout le monde à la solidarité sociale et à faire le maximum pour que le virus ne puisse pas se propager.

Les conséquences pour tous sont les suivantes :

- L'annulation ou le report des compétitions et courses.
- L'annulation des entraînements en groupe. L'entraînement personnel reste possible en respectant les mesures d'hygiène et d'éloignement préconisées.
- L'annulation des camps d'entraînement.
- L'annulation d'assemblées, de réunions et de séances impliquant plus de 50 personnes.

Ces mesures sont **valables jusqu'au 30 avril**, voire plus tard si cela n'aura pas suffi à réduire l'ampleur de la pandémie.

Le comité rappelle que la solidarité de tous permettra d'éviter que des vies soient mises en péril.

Pour cela, nous espérons que nous pourrons tous éviter que la pandémie ne devienne incontrôlable.

Le comité de la FFA vous souhaite la meilleure santé possible pour ces prochaines semaines.

Merci d'avance et meilleures salutations sportives,
Vielen Dank und sportliche Grüsse,

Jean-Luc Robert

FFA-FLV

